



**Communiqué de presse de la direction régionale  
de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté**

## **Les nouveaux arrivants bénéficient souvent de meilleures conditions de vie**

47 500 nouvelles personnes ont emménagé en Bourgogne-Franche-Comté en 2021. Les opportunités d'emploi, l'accès facilité à la propriété immobilière et la recherche d'un meilleur cadre de vie constituent les principaux attraits pour ces arrivants plutôt jeunes et diplômés. Leur niveau de vie médian est dans l'ensemble comparable à celui de la population déjà présente dans la région. Parmi les nouveaux arrivants, les plus modestes s'installent davantage à la campagne, tandis que les plus aisés sont plus présents dans les territoires périurbains et le long de la frontière avec la Suisse.

12 septembre 2024

**47 500 nouvelles personnes  
ont emménagé  
en Bourgogne-Franche-Comté  
en 2021**



**La moitié arrive  
d'Auvergne-Rhône-Alpes  
ou d'Île-de-France,  
1 sur 6 du Grand Est**

**Près de la moitié  
des arrivants  
emménagent  
dans une maison**



**79 m<sup>2</sup> ➔ 93 m<sup>2</sup>**  
**L'équivalent d'une pièce en plus  
pour les nouveaux habitants**

Sources : Insee, Recensement de la population 2021 ; Fidéli 2022.

**Contact :**

Christophe Leduc, chargé de communication externe  
Insee Bourgogne-Franche-Comté  
[dr25-communication-externe@insee.fr](mailto:dr25-communication-externe@insee.fr) ou 06 63 30 50 36

**Consulter la publication :**

[Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n°121](#)  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Statistiques et études  
X Fil X (ex-Twitter) régional : [@InseeBFC](#)